

OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires.
Année scolaire 2004/2005.

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'Unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Il est alloué une subvention au profit des établissements suivants :

MATERNELLE PAUL BERT

- 300 € pour le projet "Jardinage à l'école".
- 100 € pour le projet "Entretenir une correspondance".

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

- 225 € pour le projet "Participation aux Jardins Passagers".

MATERNELLE GERARD PHILIPPE

- 410 € pour le projet "Danse".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 150 € pour le projet "Découverte des arts du cirque".
- 200 € pour le projet "Stage d'équitation"

ECOLE JEAN MACE

- 150 € pour le projet "Un jardin à l'école".

ECOLE EUGENE VARLIN

- 700 € pour le projet "Stage de poney".

ECOLE JULES VALLES

- 450 € pour le projet artistique "Construction de chapiteaux".

Ces sommes seront ~~mandatées-versées~~ sur la coopérative des écoles.

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- 65738.211 (65738.211.303) pour 1 035 euros
- 65738.212 (65738.212.303) pour 1 650 euros

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,